MADAME L'INSTITUTRICE

Francine CANU et son arrière-petit fils Lucas

Mme CANU habite au 25 bis de la rue de Flavigny. A 92 ans c'est une dame discrète, alerte et pourvu d'un esprit toujours très vif. Au premier abord, c'est avec une certaine méfiance qu'elle nous accueille, puis avec beaucoup de pudeur elle nous confie ses souvenirs de jeunesse, nous parle de son métier d'institutrice et de sa mutation en 1953 à l'Ecole Primaire de Maron.

Elle naît en 1917 en Haute Saône, son père est bourrelier, sa mère s'occupe du foyer et de sa sœur Gilberte, plus âgée de cinq ans, qui sera également institutrice …En Franche-Comté elle passe son enfance et se définit comme tous les enfants de sa génération, sans histoire. Elle poursuit ses études au lycée de Commercy (55) éloigné de 200 km. Des années d'internat loin de la chaleur du domicile familial, le port de l'uniforme bleu marine avec chapeau, les sorties le dimanche en rang par tous les temps ont forgé le caractère responsable et indépendant de l'adolescente. Après son brevet d'études, ses parents souhaitent qu'elle devienne institutrice. Docile et respectueuse, elle accepte cette décision et intègre l'Ecole Supérieure de Bar-le-Duc (55) A cette époque, les conflits et la contestation avec les parents sont inexistants. Si on lui avait demandé son avis : elle aimait bien les fleurs, la couture…

En 1938, elle est nommée pour son premier poste à Nubécourt, petit village meusien agricole de 300 habitants. L'école accueille dans une classe unique une trentaine d'élèves, de cinq à quatorze ans. Elle gère d'emblée plusieurs niveaux d'étude et prépare les grands au Certificat d'études Primaires. Malgré son jeune âge, 21 ans, elle est prête et applique les préceptes de sa fonction : être sévère, austèrement juste, intraitable sur la discipline qu'elle fait régner parfois à coups de tapes sur les fesses.

Pour mémoire : le certificat d'études primaires (C E P) était un diplôme décerné après un examen public et sanctionnait la fin de l'enseignement primaire.
Le CEP est institué par la loi de Jules FERRY du 28 mars 1882. Par cette loi, l'école devient obligatoire de 6 à 13 ans, mais les élèves peuvent se présenter dès l'âge de 11 ans au CEP, et

après son obtention être dispensés du temps de scolarité obligatoire. La scolarité primaire couronnait un cursus de 7 ans : après les 2 années de cours moyen, on avait encore 2 années de classe de fin d'études, et le CEP marquait la fin de la scolarité et l'entrée dans la vie active ou on intégrait l'enseignement secondaire. Initialement, il était prévu qu'une grande majorité d'élèves, à la fin de leurs études pourrait obtenir ce diplôme, mais la réalité révèle un examen réservé à l'élite (5 fautes en dictée est éliminatoire…) Dès lors, les instituteurs et institutrices organisent une sélection et mettent un point d'honneur à ne présenter que les élèves ayant une forte chance de réussir. En 1936, la loi Jean ZAY prolonge la scolarité jusqu'à 14 ans. En1959, celle-ci devient obligatoire jusqu'à 16 ans. En 1975, les classes de fin d'études disparaissent avec la mise en place du collège unique.
Le 28 Août 1989, le CEP est supprimé : ce bon vieux '' Certif'' aura existé plus de cent ans.

Exemples d'exercices en 1959 à tester en famille

On fait un mélange de 84 litres de vin avec 16 litres d'eau. Que faut-il ajouter de vin pour que 75 litres du nouveau mélange ne contienne que 4 litres d'eau

a') Un ouvrier dépense 52, 50 Fr. par mois pour sa nourriture, 14 Fr. par mois pour son entretien, 72 Fr. par an pour frais divers. Il place 108 Fr. par semestre à la Caisse d'Épargne. Combien gagne-t-il annuellement ? Dans combien d'années pourra-t-il acheter, avec ses économies, une maison estimée 2052 Fr.

a") On a vendu 6 doubles-décalitres de blé à raison de 31, 50 Fr. l'hectolitre, et on reçoit en paiement du savon à 75 Fr. les 100 Kg. Combien reçoit-on de kg de savon ?

a"') Quel est le tiers et demi de 25 ? * b). Un sac de monnaie pèse 389, 5 g. Il comprend le plus grand nombre possible de pièces de 5 Fr., puis de 2 Fr., de 0, 50 Fr. et 0, 20 Fr. Quel est le nombre de pièces de chaque espèce ?

b'). Un champ de 2, 50 ha produit 23 hl de blé par ha. Combien peut-on faire de kg de farine avec ce blé, sachant qu'un double-décalitre pèse 15, 250 kg, que 100 kg de blé donnent 85 kg de farine ?

b"). Un père a 28 ans, son fils à trois ans. Dans combien de temps l'âge du père sera-t-il le double de celui du fils ?
Une parente âgée vous à prêté un beau livre auquel elle tient beaucoup en vous recommandant d'en prendre le plus grand soin. Hélas, le livre a été abîmé ou sali ou perdu. Votre maman exige que vous écriviez une lettre d'excuses. Rédigez-la. (Ne pas signer)
L'alcool nourrit. Que pensez-vous de cette affirmation ?
Situez deux grandes villes de l'A.O.F (Afrique occidentale française) et de l'A.E.F. (Afrique équatoriale française).
Comment soigne-t-on une vache malade ? ---
Montrez l'utilité de la gymnastique.
Dites comment vous procédez pour enlever une tâche de graisse sur un vêtement de lainage ? (filles rurales).
Que doit-on donner à un bébé en complément, lorsqu'on pratique l'allaitement artificiel ? (filles urbaines).
Dites comment vous procédez pour régler un trusquin (garçons ruraux).
Quels sont les avantages du chauffage à gaz? (garçons urbains)

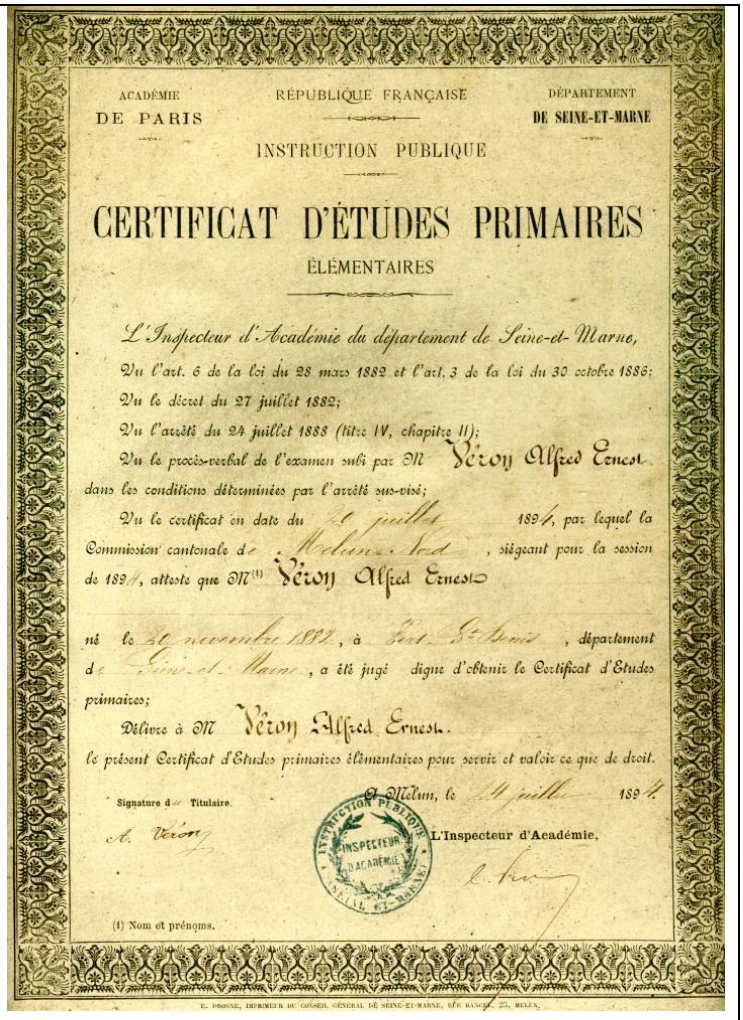
ACADÉMIE DE PARIS — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

INSTRUCTION PUBLIQUE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES

L'Inspecteur d'Académie du département de Seine-et-Marne,

Vu l'art. 6 de la loi du 28 mars 1882 et l'art. 3 de la loi du 30 octobre 1886;

Vu le décret du 27 juillet 1882;

Vu l'arrêté du 24 juillet 1888 (titre IV, chapitre II);

Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. Véron Alfred Ernest dans les conditions déterminées par l'arrêté sus-visé;

Vu le certificat en date du 20 juillet 1894, par lequel la Commission cantonale de Melun-Nord, siégeant pour la session de 1894, atteste que M.(1) Véron Alfred Ernest

né le 20 novembre 1882, à Fort St-Denis, département de Seine-et-Marne, a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Études primaires;

Délivre à M. Véron Alfred Ernest le présent Certificat d'Études primaires élémentaires pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Titulaire. — Melun, le 14 juillet 1894. — L'Inspecteur d'Académie,

(1) Nom et prénoms.

E. DROSNE, IMPRIMEUR DU CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE, RUE DANEAU, 22, MELUN.

En Août 1939, en écoutant la radio, sur l'unique poste du village, elle apprend que la guerre est déclarée. (Le 19 juillet 1939, création de la Radiodiffusion nationale d'état qui remplace Radio Paris et en 1940 1° diffusion de l'émission '' Les Français parlent au Français'' diffusé depuis la BBC à Londres).

Le 14 Juin 1940, elle accompagne quatre de ses élèves à Triaucourt-en- Argonne (55) pour qu'ils passent leur CEP. Au cours du repas de midi, les gendarmes arrivent et leur donnent l'ordre d'évacuation. Un parent d'élèves, possédant une voiture (assez rare à cette époque) les raccompagne à Nubécourt. Le village est presque désert car les habitants fuient les Allemands en laissant derrière eux tous leurs biens. Avec pour tous bagages son livret de Caisse d'Epargne et son sac, elle prend le car qui évacue tout le monde vers la gare de Bar-le- Duc (55) puis c'est le train pour rejoindre la Zone Libre. Pendant cinq jours, elle ignore sa destination exacte. Le train est dérouté plusieurs fois et s'arrête enfin à Riom (Puy de Dôme) en Auvergne. Elle se sent bien seule et pense à ses parents qui eux n'ont pas quitté la Haute Saône classée Zone Interdite.
Sur place, les réfugiés sont répartis et hébergés dans des familles paysannes. Les auvergnats ont un sens aigu de l'hospitalité et malgré leur pauvreté partagent le gîte et le couvert avec ''leurs invités''. Elle se souvient encore du nom de sa famille d'accueil les « FOIX » et avoue n'avoir jamais souffert avec eux de la faim. Son hôtesse faisait des curieuses tartes sans moule : juste une '' pâte '' avec des petites pommes dessus, cuites au four – était-ce l'époque ou ces gens? Aujourd'hui encore, c'est sûr, elle en garde un souvenir émouvant. Elle se rend à l'Académie de Clermont Ferrand et se met à la disposition de l'éducation Nationale qui utilise ses compétences. Elle occupe pendant son séjour en Auvergne trois postes en deux ans.

En 1942, la jeune institutrice retourne à Nubécourt : elle retrouve une partie des habitants qui rattrapés par les Allemands lors de leur évacuation, avaient été contraints de revenir. Elle reprend son poste. Pendant cette période, elle est contrainte d'emmener les écoliers ramasser les doryphores dans les champs de pommes de terre.

En 1945, elle se marie avec Raymond CANU, militaire de carrière. Son régiment est stationné à Nuderbrezig, situé entre Cologne et Coblence en Allemagne. Elle décide de le rejoindre en 1946 et fait l'école pendant trois mois aux enfants des militaires. Mais elle doit rentrer seule en France et prendre un nouveau poste à l'école primaire de Fleury Sur Aire (55) Il lui faudra attendre l'affectation de son époux à Nancy pour obtenir sa mutation un an après à Mailly- sur- Seille (54), le couple, qui a maintenant une fille, peut se retrouver un peu plus souvent.

A Maron, en 1953 elle prend en charge les élèves des cours élémentaires aux fins d'études et devient la Directrice de l'école primaire des filles du village. Pour l'école des garçons M COSTET est son homologue et Mlle PIERSON s'occupe des classes enfantines (4 à 7 ans). Si les enfants rêvent de la semaine idéale, mais imaginaire des '' QUATRE JEUDIS '' la réalité est toute autre jusqu'en 1972, en effet celle-ci débute le lundi matin et se termine le samedi soir avec pour jour de repos (et de catéchisme) le jeudi. Le programme comporte outre les principales matières (orthographe, calcul, sciences, géographie, histoire…) pour les garçons l'apprentissage en science des semis et l'entretien de la fosse sceptique, l'initiation à la puériculture et à la couture pour les filles. La classe terminée, elle regagne un des trois appartements de fonction mis à sa disposition gratuitement par la Mairie dans l'enceinte de l'Ecole Primaire. Dans ces conditions elle nous avoue n'avoir jamais pu se déconnecter totalement de sa fonction, sa fille aura le privilège de l'avoir comme institutrice et choisira d'être professeur de français-italien.

Pendant près d'une vingtaine d'années, elle verra passer sur les bancs plusieurs générations de fillettes. Elle n'a pas oublié Marie-Thérèse BREUILLE, la première élève qu'elle présenta au Certificat d'Etudes.

Classe 1956-1957

De gauche à droite :

En haut debout : DILUZIO Marie - VOIRAND Claudine – ROYER Marinette – VERITE Nicole - MICHEL Marie-Claude – JEANDEL Chantal – CANU Régine – GROJEAN Marie-José – SCHNEIDER Denise – BRU Nicole – Le chien de l'institutrice Mickey est la mascotte de l'école.

Au milieu debout : JACOB Josiane – THORR Annick – MICHEL Annette – MAGNIN Monique – LEMAIRE Colette – MUNIER Nicole – HERVE Nadine – MAGNIEN Jocelyne – CHAUDRON Jocelyne – DILUZIO Lina

Assise devant : MAUCOTEL Alexiane – MAILLARD Josette – PATENOTTE Nicole – LALLEMENT Geneviève – JONQUET Dominique – PICARD Chantal – MULLER Françine – HUGUENIN Eliane – GALMICHE Josette

Elle sera une maîtresse exigeante, sévère, sans complaisance et les mènera pour une grande majorité aux termes de leur scolarité. Les parents seront ses alliés inconditionnels. Comme tous les instituteurs de cette époque, malgré le pouvoir et le prestige de sa fonction, elle saura ne pas imposer aux enfants, qu'elle a la responsabilité d'instruire, ses propres idées et convictions. Dès la classe terminée, elle se fera toujours très discrète et gardera ses distances avec les parents d'élèves pour conserver son indépendance. Son statut lui confère le rang de notable respecté au même titre que le Maire et le Curé. Ces générations passées d'instituteurs jouissent d'un prestige considérable auprès de la population. On les respecte pour leur savoir, leur assurance, leur action volontariste et leur dévouement et aide après la classe pour pousser les enfants.

Après M. COSTET, M. LALLEMENT en 1969 c'est M. DIDELOT qui prend la relève. Les classes deviennent mixtes : elle conserve la section des grands et ce dernier celle des moyens. L'école évolue : le Conseil d'Ecole est crée en 1972 à Maron et permet aux parents d'élèves de participer a la vie de l'école. L'institutrice des années quarante craint de perdre ses repères et ne veut pas être obligée de changer. Pour elle l'autorité donne le droit et le pouvoir de commander : cela ne se partage pas. Du charisme et de l'autorité il faut en avoir car le maitre seul face aux élèves doit obtenir obéissance et discipline.
A la fin de l'année scolaire 1972, encouragée par son époux, elle prend sa retraite. Sans regret, elle quitte l'Education Nationale et libère son appartement pour sa remplaçante…
Elle habite désormais dans la maison qu'ils se sont faits construire. Durant sa longue carrière, elle n'a jamais été absente, un seul jour de congé pour l'enterrement de sa maman qui lui sera décompté de sa retraite…
Faire grève, quelle drôle de question ce n'était pas de mise pour elle car comment justifier cela aux parents, quand on fait partie d'une catégorie de privilégiés.

Son mari et M. THEVENIN créent le Club du troisième âge en 1978. Elle partage avec lui sa passion des voyages, revoit ses collègues et parle souvent de leurs élèves devenus grands.
Aujourd'hui, son mari n'est plus là, sa fille Régine aussi en retraite lui rend régulièrement visite. Son visage resplendit quand elle parle de ses deux petits-fils Arnaud et Jean-Christophe et de son arrière petits fils Lucas : quatre générations ! Il y a peu de temps pour leur faire plaisir elle les a même accompagnés à Paris… Elle aime toujours autant tricoter, entretenir son jardin et s'occuper de ses fleurs. Elle continue de fréquenter régulièrement les réunions organisées pour les anciens. Vous pouvez la rencontrer sur le chemin de la bibliothèque qu'elle fréquente assidûment ou la voir chaque jour sortir sa chienne Rikita.

On a voulu lui parler de la nostalgie de son époque, de l'admiration pour son métier dit le plus beau… de la transmission du savoir. Elle nous rappelle bien que pour elle ce fut un métier et non une vocation, et d'ajouter que chaque être à le devoir de transmettre aux générations futures son savoir, pour elle cela ne s'arrête pas à l'école. Elle ne se reconnaît plus dans cette nouvelle éducation, et préfère s'abstenir de tout jugement……

J A L E M (Maron - Mai 2009)